

Accident du Modern Express : Surfrider exige un renforcement de la réglementation en matière de transport maritime

Biarritz, le 02 février 2016. Alors que le Modern Express est actuellement remorqué vers le port refuge de Bilbao en Espagne, la question de la sécurité du transport maritime et des risques afférents est à nouveau mise sur le devant de la scène. Engagée depuis plus de 20 ans sur cette problématique, Surfrider s'interroge : combien de drames du transport maritime devront encore survenir avant que les décideurs politiques n'agissent en faveur d'une législation véritablement contraignante ?

En détresse pendant plusieurs jours, le Modern Express, cargo battant pavillon panaméen, est actuellement remorqué vers le port refuge de Bilbao, en Espagne. Si les opérations de secours ont permis d'éviter une nouvelle catastrophe environnementale, cet accident soulève néanmoins à nouveau la question de la réglementation relative au transport maritime de marchandises. Ce dernier a en effet connu une croissance exponentielle tant en termes de trafic que de capacité, mais aussi d'impact environnemental.

Si cette fois-ci la catastrophe semble avoir été évitée, il ne faut en effet cependant pas négliger l'impact important du transport maritime sur l'environnement. Migrations d'espèces invasives, pertes de conteneurs, marées noires, dégazages illicites, etc., autant de conséquences sur l'environnement marin et littoral.

Pour autant, le législateur agit essentiellement en réaction à des accidents, sur la base d'un consensus de la société internationale. C'est pourquoi **Surfrider exhorte donc l'OMI et l'Europe à engager rapidement des réflexions sur plusieurs points de prévention dans la réglementation** relative à ce mode de transport :

- **Obligation d'adaptation des équipements de sauvetage dans tous les ports** afin de permettre une intervention rapide et optimale des secours.
- **Reconnaissance du préjudice écologique au niveau législatif**, afin de garantir la prise en compte du dommage environnemental et donner une stabilité juridique à sa réparation.

L'ensemble des questions liées aux risques du transport maritime fait partie des mesures défendues par Surfrider dans le cadre d'un livre blanc pour la sécurité maritime en Europe.

Face à l'ampleur des risques, il est urgent d'agir.

Contacts Surfrider Foundation Europe

- ↳ **Audrey Milhorgne**, Manager Communication, + 33 6 29 94 57 90, amilhorgne@surfrider.eu
- ↳ **Antidia Citores**, Manager Lobby et Droit Environnement, + 33 6 32 68 90 36, acitores@surfrider.eu, @antidiacitores

Surfrider Foundation Europe est une association environnementale loi 1901 créée en 1990 en France (Biarritz). Elle s'est dotée, au cours de son existence, de réelles expertises dans les domaines de la recherche, de l'action locale, ainsi que dans la création et la diffusion d'outils pédagogiques. Elle rassemble aujourd'hui un réseau de 1700 bénévoles, 10 000 adhérents et 100 000 sympathisants autour de 35 antennes locales, actives dans douze pays d'Europe. Son programme « Transport et infrastructures maritimes » vise à défendre une politique de développement durable dans le transport maritime européen. Il s'articule autour de deux axes : la recherche juridique et l'action en Justice qui lui permettent aujourd'hui d'être présente auprès des instances européennes et d'influencer les décideurs politiques et juridiques sur l'impact environnemental du transport maritime. En 10 ans de lobbying, l'association compte 18 procès pour dégazage. Le Rapport Sécurité Maritime est consultable et téléchargeable sur le site Prestige10th. En savoir plus : www.surfrider.eu